

# « **Oui à la Turquie avec l'Europe ; oui à la Turquie dans l'Europe** »

mardi 19 janvier 2010, par [Frédéric Dussart](#)

## **Le paradoxe de l'adhésion turque : cinquante ans de progrès, cinquante ans de méfiance**

L'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne est au cœur des préoccupations. Jamais la question de l'élargissement de l'Europe à un pays n'aura généré, à tous les niveaux du débat public, autant de divisions et de polémiques. A l'issue de cinquante années de relations formelles entre la République turque et l'Union Européenne, un paradoxe occulte l'étendue du travail accompli par Ankara : aucun candidat à l'adhésion n'aura eu à faire preuve d'autant de patience et pourtant, aucun candidat n'aura mieux illustré la pertinence de la dynamique européenne en termes de développement économique, humain, politique et social.

Fort d'un héritage historique pourtant voué à l'ouverture à l'Europe, le dernier des Etats-Nation issu de la dissolution de l'Empire ottoman voit ce paradoxe se traduire par une méfiance européenne croissante à son égard. Plusieurs pays s'opposent ainsi ouvertement à son entrée dans l'Union. Si certains analystes restent confiants quant à l'adhésion turque, faisant état d'un double discours censé apaiser une opinion publique inquiète, il n'en demeure pas moins que certains pays, la France et l'Allemagne en tête, maintiennent leur proposition - inconcevable pour le gouvernement turc - d'un partenariat privilégié, selon le principe cher à la Présidence française : « Oui à la Turquie avec l'Europe ; non à la Turquie dans l'Europe ». L'Eurobaromètre 69 publié par la Commission Européenne à l'automne 2008 confirmait que 55 % des Européens restent hostiles à l'adhésion turque.

## **Il faut prendre la mesure de la métamorphose turque**

Le Conseil européen de Copenhague a formulé trois conditions préalables à l'adhésion de tout nouveau pays, regroupant des exigences politiques, économiques et structurelles. Les avancées réalisées par Ankara dans le domaine politique satisfont depuis plusieurs années les exigences européennes. Elles ont d'ailleurs été récompensées par l'ouverture de négociations officielles en 2005, validant le premier critère d'adhésion relatif à la mise en place d' « institutions stables garantissant l'état de droit, la démocratie, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ».

Comme le souligne le récent rapport annuel de la Commission européenne sur l'élargissement, de nombreuses réformes doivent encore être menées, notamment dans les domaines de la liberté de la presse, des relations avec la République de Chypre, de la corruption ou encore des droits de l'homme. Cependant, l'étendue des progrès réalisés est indéniable, à l'image des récents premiers pas vers la réconciliation avec l'Arménie ou de l'émergence d'un vaste débat public sur la question kurde.

L'Union Européenne pose en deuxième condition la construction d' « une économie de marché viable », capable de « faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union ». Si elle reste encore trop dépendante des investissements extérieurs, l'économie turque se classe au quinzième rang mondial et au sixième rang européen des économies. Elle représente un marché de plus de 70 millions de consommateurs avec un PIB de 670 milliards d'euros et un PNB équivalant à 40 % de celui des dix nouveaux Etats membres. Le pays serait même en passe de devenir en 2050 la neuvième économie mondiale et la deuxième en Europe après la Grande-Bretagne, selon les estimations de la revue Goldman Sachs Economic Research publiées à l'automne 2008, alors que le monde s'embourbait dans une crise sans précédent.

L'acquis communautaire constitue l'ultime critère évaluant la capacité d'un pays à « souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire ». Il implique la mise en place de structures permettant de transposer dans le droit national la législation européenne et de la faire appliquer. Là aussi, la Turquie a réalisé de réelles avancées, notamment en termes d'alignements législatifs, même s'il reste beaucoup à faire dans les secteurs du contrôle financier, de l'agriculture, des aides de l'Etat, de la justice, des affaires intérieures et des politiques sociales.

Preuve supplémentaire des avancées du pays sur ces trois critères : le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Le programme « i2010 », ayant pour but d'accélérer l'innovation technologique et l'accès aux technologies dans le cadre d'un espace européen unique de l'information, et le projet « eTransformation Turkey », visant à adapter à la Turquie le plan d'action européen unique pour le développement technologique, encadrent les réformes qui permettent la diffusion du processus démocratique et l'émergence de nouvelles approches. Ils offrent aux Turcs l'opportunité de prendre part activement aux processus d'adhésion, au niveau du secteur public comme au niveau du secteur privé.

L'efficacité de ces programmes a permis de hisser la Turquie au rang des marchés des TIC les plus dynamiques, avec en particulier des investissements dans la téléphonie mobile et dans le développement du réseau Internet.

### **L'Union Européenne ne peut pas se permettre de négliger l'intégration à part entière de la Turquie**

Les avancées de la Turquie sont indéniables et sa frustration tout à fait légitime, plus particulièrement à l'heure d'un élargissement que d'aucuns jugent précipité, caractérisé par le rappel à l'ordre historique du Parlement européen sur le manque de fermeté de la commission à l'égard de l'utilisation des fonds communautaires en Bulgarie et en Roumanie.

Outre le fait que certains jugent les progrès turcs encore insuffisants, l'Europe peut-elle réellement faire l'économie d'un pays qui lui propose des atouts qu'aucun autre candidat n'est en mesure de lui offrir ? Entre autres atouts de choix, la Turquie jouit d'une situation géographique exceptionnelle. Véritable carrefour entre les ressources énergétiques du Moyen-Orient et du Caucase, point d'accès stratégique à 72 % des réserves mondiales de gaz naturel et à 73 % des réserves de pétrole, la Turquie peut à elle seule garantir l'autonomie énergétique de l'Europe.

Sa position intermédiaire entre l'orient et l'occident en fait un acteur incontournable des grands enjeux géopolitiques. Forte de la deuxième armée de l'espace euro-méditerranéen - la plus importante dans l'OTAN après celle des Etats-Unis -, la Turquie est à ce jour le seul pays capable de maintenir des relations diplomatiques de confiance avec l'ensemble des pays de la région. C'est là son fameux principe de « zéro problème », qu'illustre la qualité de ses rapports avec les pays arabes, Israël - allié stratégique malgré de récents remous -, ou encore avec l'Iran et la Syrie. La République turque peut finalement doter l'Europe d'une nouvelle approche de la politique étrangère capable de transmettre les valeurs de dialogue et de conciliation aux conflits voisins.

Si la Turquie ne peut pas se permettre de passer à côté du processus de démocratisation, l'Union Européenne ne peut pas non plus se permettre de ne pas prendre ses responsabilités vis-à-vis de ce pays. L'adhésion turque pose les bases d'un débat sur la nature même du projet « Europe » qu'il faut trancher une bonne fois pour toutes. Si la viabilité d'une Europe politique élargie à outrance semble compromise, l'union économique permettra d'établir les bases d'une union forte entre les peuples de la région et facilitera, grâce à une action concertée, le développement économique, humain, politique et social des pays, en estompant les clivages, via une union douanière, des politiques communes et une ouverture à l'élargissement.

Ce débat pose la question de l'essence même de la construction européenne : s'agit-il de matérialiser un bloc géographique délimité par des frontières arrêtées et défini par un contexte historique et culturel exclusif, ou au contraire s'agit-il de poser les bases d'une vraie construction, d'un projet à vocation

universelle proposant une réponse adaptée à l'ère de la mondialisation ?

L'adhésion de la Turquie constitue une opportunité unique pour l'Europe d'accroître son influence économique et politique. De toute évidence, ce processus prendra encore quelques années. Si nous savons tous qu'à ce jour des progrès importants restent à faire, il faut prendre la juste mesure de l'ampleur et de la rapidité des changements entrepris. Ils laissent d'ailleurs présager que la Turquie saura mettre en place les réformes nécessaires dans les années à venir. **Ne sacrifions pas sur**

**l'autel d'une frilosité exacerbée par la morosité économique ce qui fait la force de l'odyssée européenne et regardons à plus long terme pour que le rendez-vous entre la Turquie et l'Union Européenne puisse tenir ses promesses.**

---

## Sources

Frédéric Dussart, Vice Président et Directeur Général de la région EMEA Sud, Afrique et Moyen Orient d'EMC